

La Municipalité régionale de comté de Portneuf (ci-après, la « MRC ») requiert des offres de services pour la gérance partagée du service de l'évaluation foncière et procédera à l'ouverture publique de ces dernières le **lundi 4 novembre 2024, à 11 h 05**, dans le cadre de l'appel d'offres suivant :

Appel d'offres n° CR 190-08-2024 relatif à la gérance partagée du service de l'évaluation foncière

Les documents d'appel d'offres seront disponibles sur SEAO à compter du 4 octobre 2024.

Les propositions cachetées, adressées à Mme Raphaëlle Guay, greffière-trésorière adjointe, doivent être insérées dans deux (2) enveloppes distinctes d'évaluation intérimaire et monétaire et portant la mention « *Appel d'offres relatif à la gérance partagée du service de l'évaluation foncière – MRC de Portneuf* », et seront reçues **avant 11 h, le 4 novembre 2024** à l'adresse suivante :

185, route 138, Cap-Santé (Québec), G0A 1L0.

Les heures d'ouverture de l'endroit de réception sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les documents d'appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres ([SEAO](#)) ou en téléphonant au numéro sans frais 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

La MRC n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Seules seront considérées les soumissions qui seront présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la MRC.

La MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres de service reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

Donné à Cap-Santé, le 2 octobre 2024.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière